



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 04 mars 2020 à 14 heures 30

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille vingt, le quatre mars à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde, 8 route de la Pinière à Saint Denis de Pile (33910) sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 26/02/2020

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Canton de Fronsac				CDC du Grand Saint Emilionnais			
Monsieur BEC		Monsieur MARIEN		Monsieur LAURET	Ex	Monsieur GALINEAU	
Madame EYHERAMONNO	X	Monsieur GARBUIO		Monsieur VALLADE	X	Monsieur CANUEL	
Madame REGIS	X	Madame AMOUROUX		Monsieur BROUDICHOUX	X	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur GRELAUD	X	Monsieur GALAND		Monsieur PORTAUD	X	Madame LE DUIGOU	
Monsieur BARBE	Ex	Madame PEYREFITTE		CDC de l'Estuaire			
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur GANDRE	X	Monsieur RIGAL	
Monsieur MAROIS	X			Monsieur BAILAN	X	Monsieur NOEL	
Monsieur BERTHOME (V/Pdt)	X	Monsieur PAIGNE		Monsieur LABRIEUX		Monsieur VILLAR	
Monsieur ROUSSET (V/Pdt)	X	Madame ROUEDE		Monsieur BERNARD		Madame VERIT	
Madame GANTCH (V/Pdte)	X	Madame KRIER	X	Monsieur RIVEAU		Monsieur CORONAS	
Monsieur ABANADES (V/Pdt)	X	Monsieur AUDINET		CDC du Pays de St Aulaye			
Monsieur RESENDE (V/Pdt)	X	Monsieur MESPLEDE		Monsieur DELAVIE (V/Pdt)	X	Monsieur SEBART	
Monsieur GRELOT	Ex	Monsieur COSNARD		Monsieur GENDREAU		Monsieur BERNARD	
Madame VIANDON		Monsieur REIS-FILIFE		CDC Latitude Nord Gironde			
Monsieur FOULHOUX	Ex	Monsieur DARQUEST		Monsieur BLAIN	X	Monsieur BOULAN	
Monsieur VACHER (V/Pdt)	X	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur BOURREAU	Ex	Monsieur QUERION	
Monsieur ROBIN	X	Madame LEMOINE		Monsieur RENARD (V/Pdt)	X	Monsieur LESCA	X
Monsieur GUILHEM		Monsieur NADEAU		Madame GRACIA	Ex	Monsieur JAUBLEAU	
CDC du Cubzaguais				Monsieur HAPPERT	X	Monsieur SAINQUANTIN	
Monsieur GUINAUDIE (Pdt)	X	Monsieur COURSEAUX		CDC du Canton de Blaye			
Madame MONSEIGNE	X			Monsieur DUEZ (V/Pdt)	X	Madame MERCHADOU	
Monsieur RAYNAL		Madame COUPAUD		Madame GOUTTE	X	Monsieur MOURLOT	
Monsieur GAILLARD	X	Madame GUINAUDIE		Monsieur LIMOUZI	X	Monsieur MOULIN	
Monsieur ARNAUD	Ex	Monsieur MERCADIER		Monsieur LORIAUD (V/Pdt)	X	Monsieur FRAPPE	
Monsieur JOLY	X	Monsieur MISYEVILLE	X	Monsieur ARRIVE	X	Monsieur ARNAUDIN	
				Monsieur CARREAU	X	Monsieur BARBERET	

Accusé de réception en préfecture  
 033-253606617-20200504-2020-15-DE  
 Date de télétransmission : 09/03/2020  
 Date de réception préfecture : 09/03/2020

Titulaires		Suppléants	
CDC Isle Double Landais			
Monsieur LACHAIZE		Monsieur MONTAUD	X
Monsieur AUTIER	X		

Excusé ayant donné procuration :

Monsieur LAURET, Délégué titulaire de la communauté de communes du Grand St Emilionnais, donne procuration à Monsieur VALLADE, Délégué titulaire de la communauté de communes du Grand St Emilionnais

Invité :

Monsieur CANTET, Trésorier de Coutras

Invité excusé :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,

En ouverture de séance, sur les 48 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 04 mars 2020, 34 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20200304-2020-15-DE  
Date de télétransmission : 09/03/2020  
Date de réception préfecture : 09/03/2020

DELIBERATION n° 2020 - 15

Objet : Budget Primitif 2020 : budget principal

Rapporteur : Jacques DELAVIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2311-1 et suivants,

Vu l'adoption du Compte administratif 2019 du budget principal le 19 février 2020,

Vu l'adoption de l'affectation des résultats de la section de fonctionnement en date du 19 février 2020,

Vu l'adoption du débat d'orientations budgétaires présenté le 19 février 2020,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 30 janvier 2020.

Considérant que le budget primitif 2020 a été préparé en tenant compte des masses de dépenses et de recettes présentées lors du débat d'orientations budgétaire en date du 19 février 2020,

Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique,

Monsieur DELAVIE, Vice-Président chargé de la maîtrise de la trajectoire budgétaire, propose aux Membres du Conseil Syndical de bien vouloir adopter le budget primitif 2020, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	34 486 101.90 €	34 486 101.90 €
Section d'Investissement	8 227 628.78 €	8 227 628.78 €
TOTAL	42 712 730.68 €	42 713 730.68 €

(Maquette budgétaire ci-jointe)

\*\*\*\*\*

Après avoir pris connaissance des éléments constituant le budget primitif 2020, ainsi que des explications s'y rapportant et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité des membres présents (34 délégués présents, sur 48 délégués en exercice), dont 1 procuration, adopte le budget primitif 2020 du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME  
FAIT A ST DENIS DE PILE, le 04 mars 2020

Le Président,  
SMICVAL du Libournais Haute Gironde  
ST DENIS DE PILE  
33910  
05 57 84 74 00  
Sylvain GUINAUDIE

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20200304-2020-15-DE  
Date de télétransmission : 09/03/2020  
Date de réception préfecture : 09/03/2020

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20200304-2020-15-DE  
Date de télétransmission : 09/03/2020  
Date de réception préfecture : 09/03/2020

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 48  
Nombre de membres présents : **34**  
Nombre de suffrages exprimés : **34**

VOTES :

Pour : **34**

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 26/02/2020

Présenté par Sylvain GUINAUDIE, Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde (1),  
A Saint Denis de Pile, le 04/03/2020  
Sylvain GUINAUDIE, Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
A Saint Denis de Pile, le 04/03/2020  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Sylvain GUINAUDIE Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde	
--	--

Certifié exécutoire par Sylvain GUINAUDIE, Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint Denis de Pile, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture  
033 253206617-20200304-2020-15-DE  
Date de télétransmission : 09/03/2020  
Date de réception préfecture : 09/03/2020

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20200304-2020-15-DE  
Date de télétransmission : 09/03/2020  
Date de réception préfecture : 09/03/2020